



La récupération des emballages en papier destinés à être recyclés au niveau résidentiel est estimée à 65 %

Cette étude menée par le CEEPC évalue le taux de carton ondulé et de carton léger usés que les particuliers **font réellement recycler**. Le fait d'avoir simplement **accès** au système de boîte bleue ne constituait pas un facteur déterminant étant donné que cela ne signifie pas qu'un déchet est vraiment recyclé, mais qu'il *peut* être mis au recyclage.

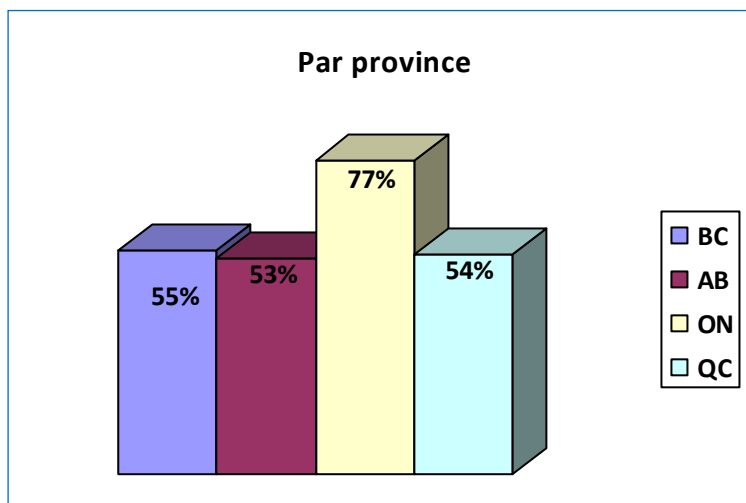
En outre, l'accent a été mis tout particulièrement sur le recyclage au niveau résidentiel, par opposition au recyclage industriel (où on estime par exemple que le taux de récupération du papier cannelure [OCC] destiné à être recyclé approche les 85 pour cent).

Le CEEPC est parvenu à diviser les données pour les principales catégories des emballages en papier composés de carton ondulé et de carton léger. Cependant, il était impossible d'effectuer une spécification plus approfondie (pour les cartons aseptiques, les cartons à pignon et les isolants en papier par exemple). Les chiffres utilisés se basent sur les meilleures données disponibles ou sur les extrapolations statistiques provenant d'autres données. En raison du manque de données spécifiques au niveau provincial, les conclusions de l'étude ne se rapportent qu'à quatre provinces. Cependant, ces quatre provinces représentaient 86 % de la population au Canada en 2009.

Résumé

- **La récupération des emballages en papier destinés à être recyclés au niveau résidentiel est estimée à 65 %.**
- **La récupération du carton ondulé destiné à être recyclé au niveau résidentiel est estimée à 75 %.**
- **La récupération du carton léger destiné à être recyclé au niveau résidentiel est estimée à 52 %.**

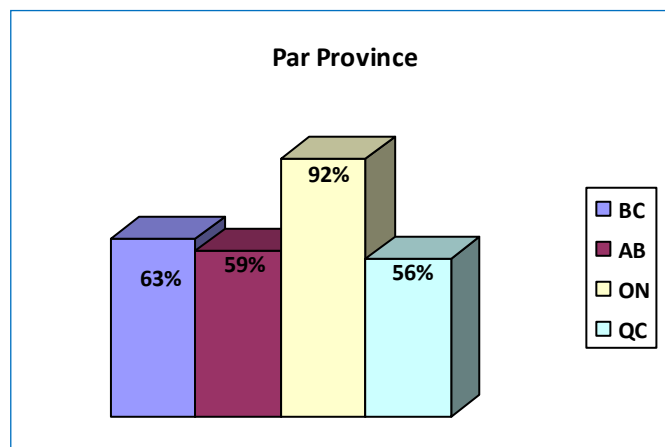
**Emballages en papier récupérés au niveau résidentiel en vue d'être recyclés :
65 %**



**Génération/Récupération est.
des emballages en papier destinés à être recyclés au niveau
résidentiel (2009)**

Province	Pop. Est. (09)	Tonnes utilisées est.	Accès %	Tonnes recyclées est.	% de récupération
BC	4,460,300	102,649	69%	56,903	55.4%
Alberta	3,670,700	84,477	66%	44,642	52.8%
Ontario	13,064,900	300,675	98%	230,249	76.6%
Quebec	7,828,400	154,202	85%	83,581	54.2%
	86%	642,003		415,375	64.7%

La récupération du carton ondulé destiné à être recyclé au niveau résidentiel est estimée à 75 %

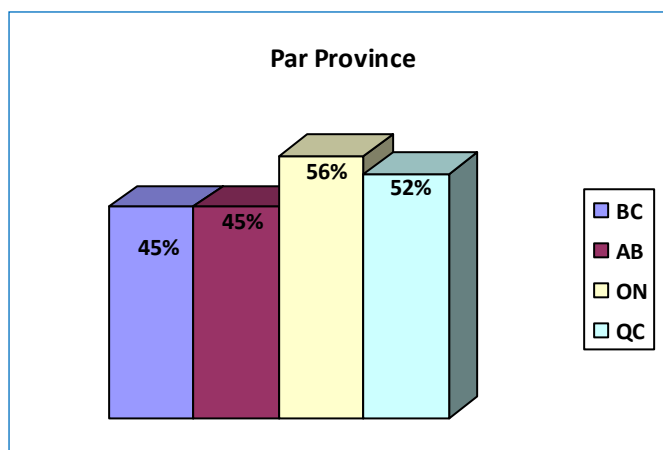


Province	Pop. Est. (09)	Tonnes utilisées est.	Tonnes recyclées est.	% de récupération
BC	4,460,300	59,198	37,350	63%
Alberta	3,670,700	48,718	28,550	59%
Ontario	13,064,900	173,400	159,077	92%
Quebec	7,828,400	82,285	46,340	56%
	86%	363,601	271,317	75%

Notes :

- Hypothèses concernant la génération :** Un taux de génération au niveau résidentiel en Ontario est appliqué à une base par habitant pour l'Alberta et la Colombie-Britannique, en supposant que le modèle de consommation des caisses en carton ondulé au niveau résidentiel n'y est pas nettement différent. Par exemple, les données relatives aux boîtes bleues en Ontario (Stewardship Ontario/Waste Diversion Ontario) indiquent que les foyers ontariens ont généré quelque 173 400 tonnes de carton ondulé en 2009. Divisé par 13 millions de résidents en Ontario en 2009 (prévisions démographiques de Stats Can au 1^{er} juillet 2010), ce chiffre conduit à un taux de génération par habitant de 0,0132722 de tonne par personne. Ce taux est ensuite appliqué aux estimations de la population de Stats Can pour l'Alberta et la C.-B. afin de donner un chiffre approximatif total pour la consommation en tonnage au niveau résidentiel. Quant au Québec, nous avons utilisé les données fournies par l'organisme de gérance Éco Entreprises Québec.
- Hypothèses concernant la récupération :** Pour l'Ontario, les chiffres de récupération des boîtes bleues de SO/WDO pour 2009 sont utilisés. Pour l'Alberta, un tonnage médian de récupération au niveau résidentiel a été estimé entre 24 500 et 32 600 tonnes grâce aux données de récupération par habitant de Calgary. En outre, des hypothèses concernant l'extrapolation de ce chiffre pour le reste de la province ont été formulées. Pour la C.-B., un tonnage médian de récupération au niveau résidentiel a été estimé entre 34 100 et 40 600 tonnes grâce aux données de récupération par habitant de Victoria. En outre, des hypothèses concernant l'extrapolation de ce chiffre pour le reste de la province ont été formulées. Pour le Québec, le chiffre de tonnage de récupération du carton ondulé au niveau résidentiel est celui estimé par ÉEQ.
- Ces quatre provinces représentaient environ 86 % de la population du Canada en 2009 (Stats Canada). Le taux de récupération de leur carton ondulé combiné au niveau résidentiel est estimé à 75 %.

La récupération du carton léger destiné à être recyclé au niveau résidentiel est estimée à 52 %



Province	Pop. Est. (09)	Tonnes utilisées est.	Tonnes recyclées est.	% de récupération
BC	4,460,300	43,451	19,553	45%
Alberta	3,670,700	35,759	16,092	45%
Ontario	13,064,900	127,275	71,172	56%
Quebec	7,828,400	71,917	37,241	52%
	86%	278,402	144,058	52%

Notes :

- Hypothèses concernant la génération :** Un taux de génération au niveau résidentiel en Ontario est appliqué à une base par habitant pour l'Alberta et la Colombie-Britannique, en supposant que le modèle de consommation des caisses en carton léger au niveau résidentiel n'y est pas nettement différent. Par exemple, les données relatives aux boîtes bleues en Ontario (Stewardship Ontario/Waste Diversion Ontario) indiquent que les foyers ontariens ont généré quelque 127 275 tonnes de carton léger en 2009. Divisé par 13 millions de résidents en Ontario en 2009 (prévisions démographiques de Stats Can au 1^{er} juillet 2010), ce chiffre conduit à un taux de génération par habitant de 0,0097417 de tonne par personne. Ce taux est ensuite appliqué aux estimations de la population de Stats Can pour l'Alberta et la C.-B. afin de donner un chiffre approximatif total pour la consommation en tonnage au niveau résidentiel. Quant au Québec, nous avons utilisé les données fournies par l'organisme de gérance Éco Entreprises Québec.
- Hypothèses concernant la récupération :** Pour l'Ontario, les chiffres de récupération des boîtes bleues de SO/WDO pour l'année 2009 ont été utilisés. Pour le Québec, ce sont les chiffres estimés par ÉEC qui l'ont été. Un taux de récupération d'environ 45 % est considéré comme raisonnable pour l'Alberta et la C.-B. Il se base en partie sur les estimations de Calgary, qui ont été réparties proportionnellement sur la province, mais qui ont été réduites en raison du fait que de nombreuses municipalités effectuent leur collecte dans des dépôts (saisie plus basse).
- Ces quatre provinces représentaient environ 86 % de la population du Canada en 2009 (Stats Canada). Le taux de récupération pour le recyclage du vieux carton léger au niveau résidentiel (à l'exclusion du compostage) pour ces quatre provinces est estimé à 52 %.